

EN TERRRE D'ISLAM

JANVIER

FÉVRIER

1 9 3 5

H. CAMINADA

L'architecture religieuse de l'Islam à Java..... 3

L. de LACGER

Le mouvement nationaliste au Maroc (suite)..... 11

CHRONIQUES.

Le millénaire de Firdousi..... 31

Chroniques brèves..... 38

Les idées et les faits. — Recensions — Références.

DIXIÈME ANNÉE
NOUVELLE SÉRIE
NUMÉRO 7

FONDATEUR-DIRECTEUR
Abbé DECLERQ
A L G E R

ADMINISTRATION :
23, Rue Oudinot, 23
PARIS (VII^e arron^t)

LE MOUVEMENT NATIONALISTE AU MAROC

(suite)¹

La part de responsabilité qui revient aux Français du Maroc dans la désaffection grandissante des indigènes.

Ici c'est le Protectorat qui est mis sur la sellette. Gilles Mayève l'incrimine sans ménagements. Ses procédés à l'égard des indigènes seraient un défi à la justice et à la vérité. Rien de moins. C'est sa faute s'il existe un organe antifrançais au Maroc, issu des milieux indigènes. Qu'on en juge :

« Le jour où nos protégés ne seront plus écrasés d'impôts, le jour où ils ne nourriront plus de leur misère des fonctionnaires grassement payés, des caïds et des pachas qui les exploitent, le jour où il n'y aura plus des administrateurs qui mangent et qui boivent, le jour où l'on ne volera plus de terres aux tribus, le jour où la police saura agir avec tact et discernement, le jour où l'Etat-Major du Protectorat ne comprendra que des hommes actifs, intègres et compétents, le jour, en un mot, où le Protectorat cessera de violer continuellement la sainte justice et la sainte vérité, ce jour-là il ne sera pas besoin de demander la suppression de *La Volonté du Peuple* ; elle disparaîtra d'elle-même, n'ayant plus de raison d'être, et faute d'aliment.

« Le Protectorat ne pourrait supprimer *La Volonté du Peuple* que s'il était lui-même irréprochable, comme c'est le premier devoir de l'autorité. Mais précisément, si le Protectorat était irréprochable, *La Volonté du Peuple* n'existerait pas.² »

1 - Voir *En Terre d'Islam*, nov.-déc. 1934, pp. 359-385.

2 - *L'Ordre Marocain* du 10 mai 1934. — Pareillement, Paul Marchenoir, après les événements de Fez et la suppression de *L'Action du Peuple*, dénonce les procédés des « lamentables proconsuls », successeurs du maréchal Lyautey, véritables auteurs du mal. « Ceux qui sont, avec M. Steeg et M. Saint, responsables de nos carences en matière de politique marocaine, ainsi que de l'agitation qu'elles ont provoquée et parfois justifiée, sont restés en place, et, une fois de plus, suivant les immortels principes chers à M. Urbain Blanc, ils ont fait succéder la répression sans discernement à l'inertie. » *L'Ordre Marocain*, 26 mai 1934. — Ces critiques acerbes n'empêchent pas M. Camille Mauclair

A cette diatribe si peu nuancée, si peu équitable, et dont le moindre tort n'est pas de passer à côté du problème véritable sans l'apercevoir, *La Vigie Marocaine*¹ semble donner une réplique inspirée d'un sens plus positif des réalités concrètes.

« Notre mission est d'assurer l'ordre et la tranquillité. Que nous l'accomplissons imparfaitement, c'est inéluctable. Mais nous devons avoir confiance en elle si nous voulons que les autres lui fassent confiance. »

Au demeurant, Gilles Mayève, qui croit pouvoir souscrire à tous les griefs qu'articulent les nationalistes contre le gouvernement de la France, recule devant le corollaire pratique qu'ils en déduisent et que leur suggéreraient leurs amis socialistes de *Maghreb*, l'insurrection contre l'opresseur. Il écrit huit jours après dans le même organe :

« Nous serons toujours aux côtés de *La Volonté du Peuple* quand elle combattra pour la justice. Mais nous cesserons de l'approuver quand elle risquera de troubler la paix. »

Attitude peu logique. Est-ce que la paix se confond toujours avec la justice ? *Ubi solitudinem faciunt pacem appellant*, disait-on des Romains. Si ce mot terrible pouvait s'appliquer aux Français, mériteraient-ils de garder leurs colonies et la perturbation de la paix ne serait-elle pas par là-même justifiée ?

C'est bien ce que pensait l'ancien capitaine Dumont, qui a été condamné le 15 janvier dernier par le tribunal militaire de Meknès à trois mois de prison et à cent francs d'amende pour propagande antifrançaise². Cet ancien sillonniste, chrétien social, excellent soldat pendant la guerre, chevalier de la Légion d'Honneur, devenu, comme il disait, « l'ami du peuple marocain », combattait le colonialisme dans *Monde*, revue de M. Barbusse, et prodiguait sa prose ainsi

de dédier son livre *Les Couleurs du Maroc* à M. Lucien Saint « auquel le Maroc doit tant. »

Les critiques de droite rejoignent celles d'extrême-gauche. M. Robert-Jean Longuet parle de « l'effroyable abîme dans lequel l'administration française a plongé le Maroc » immédiatement avant l'arrivée de M. Ponsot. *Maroc* 1934, dans *Maghreb* de janvier-février 1934 ; article reproduit dans *La Volonté du Peuple* du 9 mars 1934.

1 - N° du 17 mai 1934.

2 - Voir le compte-rendu de la séance du tribunal dans le *Petit Marocain* du 16 janvier 1935.

que son éloquence dans les milieux musulmans lettrés. La pol avait recueilli sur ses lèvres des propos tels que ceux-ci : « Le Maroc aux Marocains ! Il faut en arriver à la révolte ! Je ne serai content que le jour où la France sera chassée d'ici. Avec quelle joie nous attendons ce jour ! »

Ce sont là élucubrations de dévoyé. Alors même qu'on resterait fort en deçà, il conviendrait de se bien convaincre qu'on ne sert ni la cause de la « sainte vérité », ni celle, non moins sainte, de la pacification morale, en avançant présomptueusement que nos protégés « écrasés d'impôts... nourrissent de leur misère » les fonctionnaires français, car l'examen du budget démontre que moins de deux cent mille Européens du Maroc paient un chiffre d'imposition approchant de celui payé par cinq millions d'indigènes¹ ; en affirmant — de bon foi, n'en doutons pas — qu'on dépouille le fellah et qu'on « vend des terres aux tribus », alors que toutes les expropriations ont été accompagnées d'équitables indemnités² et que la France a investi au Maroc en établissements de toute sorte, des sommes se chiffrent par milliards de francs, dont la majeure partie a été absorbée, en fait, par le travailleur indigène. Nul n'ignore au Maroc, pour avoir l'évidence, que les chantiers européens font vivre des multitudes de prolétaires, accourus des coins les plus reculés du territoire.

1 - Louis de Lacger, *La population du Maroc paie-t-elle la quasi-totale du budget? La fin d'une légende*, dans *L'Ordre Marocain* du 21 avril 1934. tenant compte de l'emprunt, « du milliard et demi qui aura été dépensé au Maroc sur le budget de 1934, un quart sera sorti de la bourse de cuir du Maroc et les trois quarts du portefeuille de l'européen ». En dépit de ces faits, l'opinion s'est accréditée, même dans les milieux éclairés non prévenus, que l'indigène paie les quatre-vingt-quinze pour cent de l'impôt. Cf. Louis Roubaud, *op. cit.* et dans le *Petit Parisien* du 18 novembre 1933.

2 - L'organe fassi musulman *La France au Maroc*, dans son premier numéro du 15 août 1934, proteste hautement que les terres cédées à la colonisation, quoique excellentes, étaient jusque-là incultes ou très médiocrement exploitées — ce que les nationalistes s'abstiennent de faire connaître à leurs lecteurs. Leur mise en valeur a été un bienfait non seulement pour le pays en général mais pour les travailleurs qui vivaient sur elles. Renseignements pris sur place, si une terre nourrit au kilomètre carré de huit à dix pasteurs semi-nomades vivant sous la tente, elle fournit des conditions de vie meilleures à cinq fois plus de cultivateurs sédentaires. En ce qui concerne la prétendue spoliation des tribus, il est de notoriété publique que les terres d'indigènes aujourd'hui au Maroc sont au plus offrant. Ce ne sont pas les terres qui manquent à la colonisation, mais les colons aux terres. Il faut retenir le paysan marocain naturellement porté à se défaire de son domaine et à le réaliser en espèces.

L. DE LACGER

A cette diatribe si peu nuancée, si peu équitable, et dont le moindre tort n'est pas de passer à côté du problème véritable sans l'apercevoir, *La Vigie Marocaine*¹ semble donner une réplique inspirée d'un sens plus positif des réalités concrètes.

« Notre mission est d'assurer l'ordre et la tranquillité. Que nous l'accomplissions imparfaitement, c'est inéluctable. Mais nous devons avoir confiance en elle si nous voulons que les autres lui fassent confiance. »

Au demeurant, Gilles Mayève, qui croit pouvoir souscrire à tous les griefs qu'articulent les nationalistes contre le gouvernement de la France, recule devant le corollaire pratique qu'ils en déduisent et que leur suggéreraient leurs amis socialistes de *Maghreb*, l'insurrection contre l'opresseur. Il écrit huit jours après dans le même organe :

« Nous serons toujours aux côtés de *La Volonté du Peuple* quand elle combattra pour la justice. Mais nous cesserons de l'approuver quand elle risquera de troubler la paix. »

Attitude peu logique. Est-ce que la paix se confond toujours avec la justice ? *Ubi solitudinem faciunt pacem appellant*, disait-on des Romains. Si ce mot terrible pouvait s'appliquer aux Français, mériteraient-ils de garder leurs colonies et la perturbation de la paix ne serait-elle pas par là-même justifiée ?

C'est bien ce que pensait l'ancien capitaine Dumont, qui a été condamné le 15 janvier dernier par le tribunal militaire de Meknès à trois mois de prison et à cent francs d'amende pour propagande antifrançaise². Cet ancien sillonniste, chrétien social, excellent soldat pendant la guerre, chevalier de la Légion d'Honneur, devenu, comme il disait, « l'ami du peuple marocain », combattait le colonialisme dans *Monde*, revue de M. Barbusse, et prodiguait sa prose ainsi

de dédier son livre *Les Couleurs du Maroc* à M. Lucien Saint « auquel le Maroc doit tant. »

Les critiques de droite rejoignent celles d'extrême-gauche. M. Robert-Jean Longuet parle de « l'effroyable abîme dans lequel l'administration française a plongé le Maroc » immédiatement avant l'arrivée de M. Ponsot. *Maroc* 1934, dans *Maghreb* de janvier-février 1934 ; article reproduit dans *La Volonté du Peuple* du 9 mars 1934.

1 - N° du 17 mai 1934.

2 - Voir le compte-rendu de la séance du tribunal dans le *Petit Marocain* du 16 janvier 1935.

LE MOUVEMENT NATIONALISTE AU MAROC

que son éloquence dans les milieux musulmans lettrés. La police avait recueilli sur ses lèvres des propos tels que ceux-ci : « Le Maroc aux Marocains ! Il faut en arriver à la révolte ! Je ne serai conter que le jour où la France sera chassée d'ici. Avec quelle joie nous attendons ce jour ! »

Ce sont là élucubrations de dévoyé. Alors même qu'on restera fort en deçà, il conviendrait de se bien convaincre qu'on ne sert pas la cause de la « sainte vérité », ni celle, non moins sainte, de la pacification morale, en avançant présomptueusement que nos protégés « écrasés d'impôts... nourrissent de leur misère » les fonctionnaires français, car l'examen du budget démontre que moins de deux cent mille Européens du Maroc paient un chiffre d'imposition approchant de celui payé par cinq millions d'indigènes¹ ; en affirmant — de bonne foi, n'en doutons pas — qu'on dépouille le fellah et qu'on « vole des terres aux tribus », alors que toutes les expropriations ont été accompagnées d'équitables indemnités² et que la France a investi au Maroc en établissements de toute sorte, des sommes se chiffrant par milliards de francs, dont la majeure partie a été absorbée, en fait, par le travailleur indigène. Nul n'ignore au Maroc, pour en avoir l'évidence, que les chantiers européens font vivre des multitudes de prolétaires, accourus des coins les plus reculés du territoire

1 - Louis de Lacger, *La population du Maroc paie-t-elle la quasi-totalité du budget? La fin d'une légende*, dans *L'Ordre Marocain* du 21 avril 1934. En tenant compte de l'emprunt, « du milliard et demi qui aura été dépensé au Maroc sur le budget de 1934, un quart sera sorti de la bourse de cuir du marocain et les trois quarts du portefeuille de l'européen ». En dépit de ces faits, l'opinion s'est accréditée, même dans les milieux éclairés non prévenus, que l'indigène paie les quatre-vingt-quinze pour cent de l'impôt. Cf. Louis Roubaud, *op. cit.* et dans le *Petit Parisien* du 18 novembre 1933.

2 - L'organe fassi musulman *La France au Maroc*, dans son premier numéro du 15 août 1934, proteste hautement que les terres cédées à la colonisation quoique excellentes, étaient jusque-là incultes ou très médiocrement exploitées — ce que les nationalistes s'abstiennent de faire connaître à leurs lecteurs. Leur mise en valeur a été un bienfait non seulement pour le pays en général mais pour les travailleurs qui vivaient sur elles. Renseignements pris sur place si une terre nourrit au kilomètre carré de huit à dix pasteurs semi-nomades vivant sous la tente, elle fournit des conditions de vie meilleures à cinq fois plus de cultivateurs sédentaires. En ce qui concerne la prétendue spoliation des tribus, il est de notoriété publique que les terres d'indigènes aujourd'hui au Maroc sont au plus offrant. Ce ne sont pas les terres qui manquent à la colonisation, mais les colons aux terres. Il faut retenir le paysan marocain naturellement porté à se défaire de son domaine et à le réaliser en espèces

pour trouver des moyens d'existence, et les nationalistes eux-mêmes sont les premiers à confesser qu'à certains égards, le niveau de la vie s'est élevé chez les humbles depuis notre venue¹.

Il faut être vraiment victime d'aveugles partis pris pour ne pas reconnaître que la création française au Maroc ², comme dans toute l'Afrique du nord, se solde par un gros bénéfice au profit de la plèbe. C'est là d'ailleurs un mérite que la France partage avec les autres puissances colonisatrices. Il suffit d'établir la balance entre les deux états, avant et après l'établissement de la tutelle européenne, pour fonder un jugement équitable³. On gagnera à relire à ce sujet la page suivante d'une portée générale du R. P. Lammens⁴ :

« Dans les régions demeurées indépendantes, le chiffre de la population musulmane demeure stationnaire. Il n'est en progression que dans les pays relevant, à des titres divers, des puissances occidentales : Indes anglaise et hollandaise, Afrique française, etc. En Egypte la population a quintuplé en l'espace d'un siècle⁵.

« La population musulmane continue à croître, moins par les progrès du prosélytisme que par les conditions favorables qu'elle rencontre dans les colonies et les protectorats occidentaux. Partout ailleurs, la mortalité infantile, les épidémies et l'instabilité politique arrêtent ou diminuent son développement. »

A certains réquisitoires, rédigés dans le dessein louable de présenter une branche d'olivier aux mécontents d'en face, mais dont l'outrance est de nature à corroborer les préjugés des détracteurs

1 - « Tout observateur impartial et désintéressé reconnaîtra que, malgré la crise et la misère dont souffre le peuple, les gens pauvres sont mieux habillés qu'ils ne l'étaient auparavant, bien que leur situation fût meilleure. » Mohammed el Kholti dans *La Volonté du Peuple* du 2 février 1934.

2 - Voir Jacques Ladreit de Lacharrière, *La création marocaine*, Paris, Peyronnet, 1930, in-12 de 200 pages.

3 - Voir les réflexions du R. P. Lammens au sujet de l'Algérie et de Java d'une part, de l'Afghanistan de l'autre, dans E.T.I. de février 1931, page 50.

4 - *L'Islam, Croyances et Institutions*, pages 241 et 242.

5 - Même progression en Algérie. « Si, en prenant pied sur cette terre algérienne, la France en a tiré de gros avantages, les indigènes eux, en ont récolté de bien plus considérables. Huit cent mille à la conquête, à l'heure actuelle ils sont plus de cinq millions. Ce chiffre seul suffirait à montrer que la France a été une mère prévoyante, généreuse et pleine de sollicitude. » Villemonte le la Clergerie, *op. cit.*, p. 16.

étrangers de l'œuvre française au Maroc¹, il conviendrait d'opposer, comme l'autre panneau d'un diptyque, le rappel de l'incurie, de l'inertie, des abus, antérieurs à notre intervention et imputables aux milieux d'où s'élèvent les critiques ainsi que le fait avec sérénité M. Valabrègue dans *La République*.

« Je serais curieux d'entendre de la bouche des Jeunes Marocains rebelles à notre administration, l'énumération des œuvres sociales publiques ou privées, mises sur pied par eux ou leurs pères².

« La France n'a peut-être pas encore su organiser un crédit agricole indigène, mais, ce que je sais aussi, c'est que, de tout temps, trop de riches Marocains ont pratiqué sans vergogne un crédit usuraire à l'égard de leurs compatriotes.

« La justice sous notre Protectorat n'est peut-être pas encore suffisamment clémente, mais ce que je sais aussi, c'est qu'avant notre venue elle n'existait même pas.

« Je me garderai bien de tomber, à mon tour, dans l'excès que je blâme. Trêve de récriminations mutuelles. S'il y a des erreurs il faut les réparer en commun dans une confiante collaboration. S'il y a des réformes à appliquer, il faut les rechercher en un loyal souci d'amélioration générale.

« L'activité de toute la jeunesse marocaine doit s'unir à la nôtre pour être constructive et non destructive. »

Concluons que la France n'a pas failli à sa mission au Maroc, pas plus que dans les autres parties de son empire colonial. Les défi-

1 - Tel M. Michel Pym, *The Franco-Muslim position*, dans le *Journal of the Royal Central Asian Society*, octobre 1933 ; cf. *L'Afrique française*, de mars 1934, p. 151.

2 - Il n'est pas jusqu'aux socialistes français du Maroc, coreligionnaires des alliés métropolitains des Jeunes Marocains, qui ne se permettent, non sans une malicieuse ironie, de les inviter « à tourner leurs regards vers la classe ouvrière et paysanne et de ne pas négliger son éducation sociale ». (M. Le Nabec dans *Le Socialiste Marocain*). *L'Action du Peuple* ouvrait bien dans ses colonnes une rubrique sous le titre : « La tribune du Fellah », rédigée par Si Omar Abdeljalil, mais elle en restait aux doléances et aux projets sans passer aux réalisations. Très sensibles à l'épithète de « bourgeois » qu'on leur décoche, nos Fassis, fils de famille, ripostent par l'organe d'El Kholti : « Il est facile de demander à des gens animés des meilleures intentions d'agir, mais pour qu'ils puissent le faire, n'est-il pas nécessaire de permettre à leur initiative de s'exercer librement. » (*L'Action du Peuple* du 4 mai 1934). A quoi leurs censeurs répondraient que leur initiative a su s'exercer en politique par la création de leur journal en mettant à profit par personnes interposées les libertés françaises. — Voir de quelle façon El Ouazzani s'en prend à *L'Ordre Marocain* qui avait prétendu que « jamais encore dans *L'Action du Peuple*, on n'avait vu poindre la moindre aspiration démocratique » et que l'on n'y tend qu'à « obtenir pour la bourgeoisie des villes une part au gouvernement ». « Insanités », « mauvaise foi ou aveu-

ciences, les lacunes, les abus que l'on peut reprocher au Protectorat peuvent servir de prétexte aux mécontentements ; ils n'en sont pas la cause profonde. Pas davantage le marasme économique, contre-coup de la crise mondiale, car le mouvement de désaffection vis-à-vis de la puissance protectrice est antérieur à lui. On le relève dès 1930 au plus tard.

Alors quelle est la cause fondamentale de l'irritation sinon le fait même de notre présence, nous étrangers, nous chrétiens, nous supérieurs en civilisation, nous actifs et entreprenants, et, pour trancher le mot, nous les maîtres ? Cette présence serait-elle encore plus bien-faisante qu'elle n'est, moins sujette à des critiques de détail, qu'elle serait, selon toute vraisemblance, tout aussi décriée par ceux qu'elle élimine des postes de commandement, par ceux que nous avons automatiquement supplantés.

Nous sommes de culture occidentale, et cette culture nous confère une suprématie générale sur la population marocaine que paralysent, outre le poids de la routine, certaines pratiques traditionnelles de sa vie sociale. Le juif, qui a un peu moins de scrupule à se dépêtrer de ses propres entraves, prend de l'avance sur le musulman. La lutte, pour celui-ci, devient inégale, et il voit décliner de jour en jour inéluctablement, sur sa terre à lui, cette domination dont il eut si longtemps l'exclusif monopole.

Le remède serait évidemment dans sa transformation psychologique, dans une conversion intérieure, génératrice de toute autre évolution, temporelle et spirituelle. Mais sa suffisance tranquille, à demi consciente, sa confiance inébranlée dans l'« insupérabilité » de sa révélation coranique, la loi du moindre effort trouvant chez lui son excuse dans un légitime esprit de conservation s'y opposent et le maintiennent dans une fatale stagnation. Le moyen simpliste d'échapper à la déchéance complète, ce serait l'élimination des intrus. Ce fut la solution traditionnelle. Les nationalistes qui en rêvent n'inventent rien. Seulement la voie est fermée de ce côté.

lement », telles sont les aménités qu'il lui ressort. Il revendique pour son groupe le mérite d'avoir « révélé l'existence de tout un peuple que l'on paraissait vouloir ignorer » (*L'Action du Peuple*, du 27 avril 1934), d'avoir donné expression à « la volonté d'une nation de repousser le massacre de ses destinées et de faire valoir ses droits à la vie ». (*La Volonté du Peuple* du 9 février 1934). On voit que les littérateurs Jeunes Marocains ne bronchent pas devant le terme énergique, fût-il ampoulé.

LE MOUVEMENT NATIONALISTE AU MAROC

On le voit donc, la cause cherchée est à la fois culturelle, politique, religieuse. Cela est tout un chez un musulman pour qui l'islam, on ne saurait trop le répéter, est une règle rigide, tout ensemble pour la vie intérieure, pour la vie politique, pour la vie sociale, pour les usages de la vie familiale et privée.

Ajoutons que l'exaltation du principe des nationalités au cours de la grande guerre, la proclamation du droit imprescriptible des peuples à disposer d'eux-mêmes et les applications particulières qui en ont été faites, ont rendu plus pesant le joug de l'étranger pour ceux qui pensent et qui sentent en patriotes. Mais les Jeunes Marocains ne peuvent légitimement se réclamer de ce principe aux yeux de leurs coreligionnaires sans renier le droit divin des princes, le caractère absolu de la souveraineté, le sultanat dans sa conception traditionnelle, bref, sans déchirer une page du Coran. Ce sacrilège, seuls jusqu'ici dans l'islam les Jeunes Turcs l'ont osé et ils sont tenus par leurs frères pour des apostats. De ce côté encore la voie reste sans issue.

Si quelques hommes de droite ont rejeté sur le Protectorat, censé inféodé aux partis de gauche, la responsabilité du mécontentement grandissant, on ne saurait s'étonner que les militants de la Libre Pensée aient mis en cause à son propos, comme facteurs premiers, les hommes de croyance. A entendre *Le Cri Marocain*, le creusement progressif du fossé entre les deux peuples est le fait de « ces cléricaux incorrigibles qui, à force de bâtir des églises et de manœuvrer pour se rallier de très rares adeptes, ont déjà réussi à créer dans ce pays du fanatisme musulman », de ces « bons curés » qui « n'auront de cesse tant qu'ils n'auront pas réussi à dresser contre la France et contre les Français, même non-catholiques tous les musulmans », et de la France elle-même sans plus, « sottement entraînée par d'aveugles catholiques », qui « gaspille les chances qu'elle avait et qu'elle a encore partiellement, d'assurer son avenir, sa puissance, sa sécurité, son renom par une politique d'entente avec l'islam, qu'elle est seule à pouvoir réaliser parmi les nations de l'Europe »¹.

Ces docteurs de l'agnosticisme croient possible l'assimilation par le rapprochement des autochtones et des immigrés sur le terrain

1 - Compte-rendu du livre d'Eugène Jung, fonctionnaire des colonies démissionnaire, *L'Islam se défend*, (chez l'auteur, 50, avenue Malakof, Paris XVI^e, 7 fr. 50), dans *Le Cri Marocain* du 31 mars 1934.

de la neutralité religieuse, et ils comptent pour le réaliser à l'avenir sur l'école unique, obligatoire pour tous, l'école sans Dieu.

On ne saurait certes pas déclarer leur clairvoyance en défaut lorsqu'ils perçoivent que la raison de l'exaspération des nationalistes est le retour sur cette terre d'Islam d'un si grand nombre de basiliques après tant de siècles d'absence, beaucoup plus que les errements aisément critiquables de gouvernants, chrétiens ou musulmans. Ce qu'ils voient moins nettement, c'est que ni autochtones, ni immigrés ne sont disposés à prendre en considération leur solution du problème, que les uns et les autres s'en écartent de plus en plus par un phénomène convergent de réislamisation et de rechristianisation, et qu'enfin, à subir l'« oppression » du *ncrani*, le musulman du commun préférera toujours celle du croyant pratiquant à celle du mécréant¹, sa simplicité d'âme ne s'élevant pas encore à concevoir que l'on puisse être juste et bon sans avoir la crainte de Dieu.

Somme toute, ce n'est pas à la France elle-même que nos Jeunes Marocains en veulent. Ils repoussent l'accusation d'être ses ennemis. Ils mettent sa culture au-dessus de toutes les autres en Europe. Ils déclarent sa « protection » la seule vraiment efficace. Ils prisent son gouvernement libéral de préférence aux dictatures des contrées voisines². C'est chez elle qu'ils trouvent leurs meilleurs amis et plus fidèles alliés. Leur agitation ne trouve pas sa cause véritable dans les imperfections du Protectorat, dont l'œuvre défie toute comparaison mortifiante. Elle trouve sa raison suffisante dans la situation nouvelle, douloureuse pour des patriotes, créée par l'occupation et la conquête. Le reste n'est que prétexte. Elle est d'ailleurs encouragée, soutenue même financièrement, par un mouvement qui secoue l'univers musulman sous toutes les latitudes et qui tend à le rénover dans un sens

1 - En témoignage de ce sentiment, le mot de Moulay Youssef au maréchal Lyautey, rapporté par M. Augustin Bernard dans une conférence donnée à Paris le 25 février 1927 sur *l'Islam et l'Afrique du Nord*, sous l'auspice des anciens élèves de l'École des sciences politiques. « Le maréchal Lyautey a raconté que, lorsqu'il voulut créer à Rabat un collège franco-musulman, le sultan qui manifestait au début quelque inquiétude, se tranquillisa lorsqu'il sut que la direction en serait confiée à un chrétien : « Je suis ainsi assuré, disait-il, que la foi de nos enfants sera sauvegardée ».

2 - « Nous autres Marocains, nous savons que nous n'avons rien à attendre d'une dictature, quand nous voyons comment le fascisme italien traite un pays arabe comme la Tripolitaine. » El Kholti dans *L'Action du Peuple* du 20 avril 1934.

LE MOUVEMENT NATIONALISTE AU MAROC

qui est le nôtre. En sorte que ce mouvement réalise ce paradoxe de nous rendre les âmes plus hostiles et, à la fois, de les rapprocher de nous. Il s'agit de se soustraire à l'emprise de l'Européen en se rendant plus semblable à lui.

Pour n'être pas exposés à majorer ou à minimiser la gravité du mouvement nationaliste au Maroc, essayons d'en supputer les effectifs et d'en mesurer l'intensité.

Les forces effectives du parti Jeune Marocain dans les milieux musulmans : les opposants et les expectants.

On voudrait se rendre compte, si possible, des forces réelles dont dispose le parti nationaliste, des chances qu'il peut avoir de conquérir l'ensemble de l'opinion indigène, et, partant, du danger de subversion qu'il constitue pour notre établissement au Maroc.

Sa force est premièrement — cela va de soi — dans la cause qu'il prétend incarner. L'idée nationale est, il est vrai, trop nouvelle et le théocratisme trop ancien au Maroc pour que la doctrine puisse être directement assimilée telle quelle par le populaire. Mais le parti nous l'avons vu, n'hésite pas à faire vibrer la corde religieuse, laquelle rend un son toujours bien compris et bien accueilli par les humbles comme par les notables. Le drapeau vert du Prophète ne laisserait pas que de rallier la presque unanimité du peuple s'il était déployé par qui de droit.

Les Jeunes Marocains ont tenté de gagner à leur cause celui qui en a la garde, le Commandeur des Croyants, le Sultan Calife. C'est un atout dans leur jeu, qu'il ne les ait pas écartés dès l'abord et qu'il ne les ait désavoués qu'après réflexion, *volens nolens*.

C'est aussi une force pour eux que d'être un parti de Jeunes¹ de hardis compagnons qui ne doutent de rien. Ils ont l'audace d vouloir être tenus, dans une société ankylosée et réactionnaire, pour des libéraux et des réformateurs. Ils revendiquent pour eux et pour leurs congénères dont ils se font les avocats bénévoles, les mêmes libertés que les Européens. Ils intitulent leur journal *L'Action, L'Volonté du Peuple*, ce qu'ils disent être tout un programme. Ils seraient

1 - Sur les qualités et les travers de cette Jeunesse, lire le portrait assurément peu flatté, mais au fond sympathique, de Jacques Ladreit de Lacharrière, *La création marocaine*, 1930 : *La Jeunesse marocaine*, pp. 174-180.

donc, en théorie tout au moins, un parti démocrate populaire, bien qu'ils ne se recrutent en fait que dans les milieux bourgeois et, comme ils s'en prévalent, intellectuels.

Mais cette position, qui est une recommandation auprès des nouvelles générations, est de nature à les desservir auprès des anciennes. Car ils font figure pour celles-ci de révolutionnaires, ce qui ne va sans une diminution de crédit auprès des Vieux-Turbans, qui occupent toutes les situations officielles.

Ces dévoués protagonistes de l'Islam que sont les Jeunes Marocains ne cessent pas, en effet, de donner des entorses aux traditions les plus vénérables que la religion a consacrées, et de prodiguer des marques d'irrespect à certains de ceux qui les représentent avec le plus d'autorité. Vouloir rendre héréditaire par droit d'aînesse le sultanat, à l'instar des monarchies occidentales, et décorer du titre d'« héritier présomptif », « Prince de l'Atlas », le fils de son détenteur actuel, alors que d'après le *Chraâ*, le succession est assurée par un vote des uléma de Fez ; s'agréger ouvertement et en bloc à la Ligue des Droits de l'Homme et revendiquer ainsi la liberté comme un bien de nature que tout homme trouve dans son berceau en naissant, alors que, d'après la théocratie coranique, tout droit dérive de Dieu directement sur le prince, son élu ; traîner sur la claie devant l'opinion chrétienne et qualifier de « valets serviles », de « vieilles canailles », d'« ignares », de « grands rapaces », de « pontifes vendus », les vizirs, pachas, caïds, cadis, nadirs et autres fonctionnaires du Maghzen¹, alors que sous le régime absolutiste, autocratique et personnel qui est celui de l'Islam, un ministre n'est justiciable que du souverain,

1 - « Quant aux maîtres chanteurs qui ont osé avancer, sans le moindre scrupule, que nos caisses sont largement alimentées par les caïds, cadis, etc., il est aisé de répliquer que cela est absolument faux, car nous ne pouvons sympathiser avec ces fonctionnaires dont nous n'avons cessé de critiquer sévèrement et d'une manière générale l'arbitraire criant, les méthodes barbares, l'incompétence, les exactions, etc. Nous avons toujours combattu ces administrateurs, d'une part pour leurs actes scandaleux et horribles, d'autre part pour leur ignorance complète de leurs devoirs et de leurs responsabilités, ignorance qui en a toujours fait des valets serviles à la remorque de la colonisation. » M. H. El Ouazzani dans *La Volonté du Peuple*, 16 février 1934. — A la même page de la même feuille, on lit : « Les caïds, tolérés et même parfois aidés par les autorités de contrôle, spolient le peuple et vivent royalement à ses dépens. » — Le journal en question, ainsi que *Maghreb* ont applaudi au pamphlet de Gustave Babin contre Hadj Thami el Glaoui : *Le Maroc sans masque*. « Son Excellence ».

LE MOUVEMENT NATIONALISTE AU MAROC

vicaire d'Allah, c'est blesser au vif les conservateurs, sincères partisans d'une loyale coopération avec la puissance protectrice, heurter de front les principes de l'Islam et se mettre ainsi en contradiction avec soi-même.

Comment, pour prendre un exemple dans le domaine de l'idéologie, arriverait-on à concilier la résignation du *mektoub* fataliste en face du fait accompli, expression indiscutable de la volonté péremptoire de Dieu, avec cet « esprit de révolte » que préconise un V. Spielman dans une formule que *La Volonté du Peuple* monte en épingle, sans commentaire, sous la rubrique *Opinions libres* ?¹

« Que seront nos idées neuves ? A un esprit d'obéissance nous substituerons un esprit de révolte. Car, au fond, par sa raison, l'homme est un grand révolté qui n'accepte pas sa condition là où l'animal, prisonnier de son instinct, est l'Eternel Résigné qui ne cherche pas à modifier la sienne. »

Où est le docteur en Islam qui oserait proclamer « opinion libre » cette pensée inspirée du plus pur matérialisme marxiste ? Il faudrait, du moins, à l'usage du nationalisme marocain, un modernisme doctrinal qui s'appliquât à justifier, à légitimer les aphorismes et les attitudes de ses coryphées, au nom du Coran et de la Sonna dûment interprétés, dégagés des commentaires des écoles et des rites. Mais le Maroc ne semble pas encore mûr pour un enseignement que l'Egypte et la Perse, pourtant plus évoluées, n'accueillent point sans protestations.

Aussi en dépit de succès partiels, tels que la récitation de prières publiques spéciales dans les mosquées à l'occasion du dahir berbère et les manifestations avec cris séditionnels à la journée du 10 mai à Fez, certains faits récents tendraient à prouver que le peuple marocain dans son ensemble reste indifférent, sinon même hostile, à l'agitation des Jeunes Fassis.

C'est ainsi qu'à Fez même, lors des élections municipales en avril dernier — il n'en existe que dans cette ville — les conseillers sortants qui étaient Vieux-Turbans ont été tous réélus avec de fortes majorités. La faible proportion des votants par rapport au nombre des inscrits — 117 sur 500 au quartier des Andalous — témoigne du peu de passion que les citoyens ont pour la politique. D'où le commentaire que la presse d'information donnait sur l'état réel des esprits dans la vieille capitale à l'heure actuelle :

« Il est opportun de signaler ce fait que, dans cette ville grouillante, intellectuelle et d'un niveau moral relativement élevé, que, dans cette capitale du Nord présentée par certains comme un foyer incandescent, un quart seulement des électeurs se dérange pour élire leurs véritables et vénérés représentants.

« Excellente démonstration en réponse à ceux qui voudraient nous faire croire que le Marocain, brimé dans sa liberté, aspire aux luttes démocratiques. »¹

Voici, d'autre part, d'après une correspondance de journal, de quelle façon les musulmans traditionalistes de Taza repoussèrent, à la grande mosquée, le vendredi qui suivit la mémorable visite du sultan au sanctuaire de Moulay-Idris, l'assaut d'un Jeune Marocain, du même nom que le leader de Fez, et de ses partisans :

« Taza, 18 mai. — Ce matin, vers onze heures, un incident significatif s'est produit à la grande mosquée, opposant les musulmans traditionalistes qui sont l'immense majorité, à certains éléments nationalistes turbulents.

« A l'heure de la prière du vendredi alors qu'un très grand nombre de fidèles se trouvaient réunis à la mosquée, un jeune meneur nationaliste, Brahim Ouazzani, ayant voulu prendre la parole pour prononcer la « khotba » à la place du « khâtib », les musulmans traditionalistes présents n'approuvèrent point cette prétention. Le meneur ayant voulu insister, ainsi que certains de ses amis présents, une bagarre se produisit et, à la demande des fidèles, on fit appel aux moghazenis qui rapidement rétablirent l'ordre. A la suite de ces événements, quinze arrestations furent opérées, dont celle du perturbateur, Brahim Ouazzani. »²

Quant à la jeunesse issue des écoles, espoir des agitateurs, on aurait tort de penser qu'elle entre en bloc ou même en majorité et se donne à corps perdu dans le mouvement nationaliste. Voici à son endroit le témoignage d'un informateur bien renseigné et d'ailleurs sympathique qui se cache sous le pseudonyme de Paul Gédé.

« Il ne faut pas oublier que l'état-major de *L'Action du Peuple* ne représente qu'une faible minorité, non seulement du peuple marocain, non seulement de l'élite marocaine, mais de la jeunesse intellectuelle des villes. A côté des Ouazzani, des Kholti, il existe nombre de Jeunes Marocains sortis comme eux des collèges musulmans, souvent déçus comme eux dans beaucoup de leurs espérances, mais qui, pour autant, ne consentent pas à subir la tutelle de tel ou tel parti politique français. Ces jeunes-là travaillent, observent, méditent et se lisent qu'avant d'agir, avant de faire confiance aux uns et aux autres, il faut beaucoup réfléchir et ne se laisser guider qu'à bon escient.

1 - *Le Petit Marocain* du 23 avril 1934.

2 - *Le Petit Marocain* du 19 mai 1934. La *khotba* est l'homélie qui précède la prière publique ; le *khâtib* est le prédicateur ordinaire.

LE MOUVEMENT NATIONALISTE AU MAROC

« C'est à ceux-là, à notre avis, qu'il appartiendra plus tard de jouer un rôle dans l'évolution politique du Maroc, à ceux-là qui n'entrent pas à la Ligue des Droits de l'Homme, pas plus d'ailleurs qu'ils ne témoignent de sympathie à *La Voix Française*.¹ »

Ceux-là, les Jeunes Musulmans non socialistes, n'avaient pas hésité, dès le début, à se désolidariser d'avec les nationalistes révolutionnaires. Ils avaient opposé feuille à feuille. A peine, le 4 août 1934, *L'Action du Peuple* avait-elle paru que le 15, surgissait *La France au Maroc*. Si Boubker Barrada, un fassi de 26 ans, interprète, y occupait une place analogue à celle de Si El Ouazzani dans la maison d'en face. L'esprit était celui d'une collaboration loyale et confiante avec la France, « notre grande sœur protectrice..., la nation la plus généreuse qui existe et la plus incapable de froisser volontairement une conscience d'homme ». On y réfutait les sophismes de la faction antifrançaise. Mais, en matière confessionnelle, on ne laissait pas de se montrer aussi chatouilleux, sinon même aussi désobligeant et soupçonneux. *La France au Maroc* qui tirait, paraît-il, à 2.000 exemplaires, peu soutenue apparemment, disparut après son quatrième numéro.

A l'Université de Qaraouiyine même, « cœur et cerveau de l'Islam marocain », l'unanimité sur la question brûlante est loin d'exister parmi les étudiants et les maîtres. Au professeur Si Allal El Fassi qui a souffert pour la cause nationaliste, s'oppose le professeur Si Abdelhaï El Kittani. On parlait même de conflits et de rixes entre auditeurs de l'un et de l'autre maître. *L'Action du Peuple* jeta feu et flammes contre El Kittani « qui, par sa roublardise et son jésuitisme, exploite,² auprès de certains rares et naïfs adeptes, l'auréole dont on l'entoure officiellement ». Quel fut le crime de ce professeur ? Celui surtout de n'être pas du parti. « Kittani, poursuit-on, et les services qu'il exploite, tiennent absolument à contrecarrer l'évolution intellectuelle de notre jeunesse. On cherche à alarmer l'autorité supérieure... »

1 - *L'Ordre Marocain* du 21 avril 1934. *La Voix Française* est un organe hebdomadaire du nationalisme français qui n'a pas nié jadis ses affinités avec *L'Action Française*. Elle mène contre le nationalisme marocain une campagne analogue à celle que soutint jadis *La Tunisie Française* contre les Jeunes Tunisiens.

2 - *L'Action du Peuple*, 16 mars 1934 : *Intrigues et provocations à Qaraouiyine*.

LE MOUVEMENT NATIONALISTE AU MAROC

« Il y avait là, sauf de rares Européens, un public strictement musulman. Tout ce que Rabat, Marrakech et Fez surtout comptent d'intellectuels, était là. Tous ceux qui ont eu la tête tournée comme par une liqueur trop forte, par les théories de Jaurès, de Marx, de Ghandi ou de Zaghloul pacha, étaient venus écouter Ouazzani, leur grand homme, qui chaque semaine leur débite ses théories dans *La Volonté du Peuple*.

« Il y avait dans tous les visages, dans tous les regards, non pas tant de la sympathie ou de l'admiration pour Ouazzani que de la haine pour Rasclas, et derrière lui, peut-être, un mélange de sentiments hostiles à toute une race...

« J'ai vu, ce matin-là, les notables musulmans qui me connaissaient parfaitement ou qui connaissaient d'autres Français présents, se détourner, comme pour éviter une poignée de mains...

« Beaucoup ont cru longtemps que El Ouazzani ne représentait que lui-même et son désir de faire du bruit et d'être quelqu'un. Ce serait aujourd'hui une erreur. Le mal que le journal de Ouazzani a fait, en devenant un élément de désordre, est certain. Petit aujourd'hui, que sera-t-il demain ? »

Donc, à ce qu'il semble, un tout petit nombre de militants, hommes de culture et de talent, écrivant en notre langue, parfois plus correctement que certains de leurs contradicteurs français, ambitieux sans doute, briguant les offices,¹ forts de leurs alliances métropolitaines.

Autour de cette poignée de vaillants, d'enragés même, une foule de sympathisants qui observent, se taisent et attendent. Ceux-ci trouvent sans doute que les pionniers vont trop loin et trop vite. Ils estiment que tel ou tel de leurs objectifs est chimérique, que leurs alliances sont compromettantes, mais ils sourient à leur courage et dans le fond de leur cœur ils leur souhaitent bonne chance. Vieux-Turbans pour la plupart, ils voient avec satisfaction la jeunesse lettrée, jadis modernisante, se réislamiser, tout au moins dans les us et coutumes, notamment depuis le dahir berbère de 1930, et souffrir persécution pour la cause de l'Islam marocain. Ils la soutiennent de leurs vœux discrets et plus positivement de leur appui financier.

En haut, les dirigeants, installés aux leviers de commande, maniant la trique contre les trublions, vengeant parfois des injures personnelles, mais suspects d'intelligence avec l'« oppresseur », dénoncés comme inférieurs à leur tâche et comme les survivants fossiles d'un passé révolu.

1 - Tel. S : Abdeljalek Torrès, journaliste à Tétouan, âgé de 30 ans, petit-fils de Mohamed Torrès, qui fut ministre des affaires étrangères, représentant du sultan à la Conférence d'Algésiras, fils de pacha, ennemi de la France, contre laquelle il menait une campagne haineuse et savante. M. Henri Duquaire, qui conversait naguère avec lui, nous apprend qu'il a accepté depuis une prébende de « vizir des Habous ». Voir l'article ci-dessus de la *Revue universelle*.

L. DE LACGER

Au-dessous, enfin, une tourbe, indifférente dans l'ordinaire de la vie, mais invraisemblablement crédule¹, et donc facile à exciter, et qui, de la sorte, pourrait, le cas échéant, se porter à tous les excès.

Mais au moment où les Jeunes Marocains semblaient gagner du terrain auprès de leurs coreligionnaires, voici qu'ils en perdent du côté des Français. Le pouvoir cesse de les faire bénéficier de son indulgence et des amis déçus les abandonnent à leur malheureux sort.

Le retrait général des appuis français au Maroc et dans la métropole.

Pour la seconde fois, en effet, depuis quatre ans, — la première c'était à la suite de l'affaire du dahir berbère du 16 mai 1930, — les Jeunes Marocains ont attiré sur eux les foudres gouvernementales. Ils ont subi, de nouveau, incarcérations et amendes, et, en outre, la suppression ou l'interdiction de leurs organes de presse.

Maghreb, leur revue parisienne, avait été interdite déjà au Maroc par M. Lucien Saint le 1^{er} septembre 1932, deux mois après son apparition². Mais une protestation du *Populaire* et une intervention de la Ligue des Droits de l'Homme par le truchement de M. Guernut, avaient eu raison du président du Conseil de ce temps, M. Edouard Herriot ; la revue était rentrée triomphante au Maroc, dès le 1^{er} novembre suivant. *L'Action du Peuple* avait succombé en 1933, mais elle avait reparu aussitôt après, sous le titre à peine modifié de *Volonté du Peuple*, jusqu'à ce qu'elle pût, au bout de peu de semaines, reprendre son vrai nom. Maintenant c'en est bien fini de ces palinodies et de ces avatars. Le parti nationaliste a un bâillon sur la bouche.

Chose plus grave pour lui, l'opinion, dans son ensemble, est restée indifférente en face de cette petite persécution, quand elle ne l'a pas pleinement approuvée.

La métropole, sauf, bien entendu, la rédaction de *Maghreb* et le parti socialiste, ne lui a guère accordé plus d'importance qu'à un fait divers. *L'Afrique Française* en a témoigné une vive satisfaction. Au Maroc, les ennemis, *La Voix Française* notamment, ont applaudi bruyamment. Les « bons Français » ont poussé un soupir de soulage-

1 - Georges Louis, *Op. cit.*, p. 30.

2 - Elle avait succédé en juillet à *La Nation Arabe*, revue mensuelle paraissant à Genève, rédigée par des Syriens, Chekib Arslan et Ihzan bey el Djabri.

ment et ils ont dégagé la leçon des événements¹. Cela était dans l'ordre. Mais que d'anciens comparses, comme les laïcisans du *Cri Marocain*, aient dit crûment, eux aussi, leur « tant mieux », cela est plus révélateur des antipathies que le parti avait suscité autour de lui. Ce journal explique de la façon suivante le vide qui s'est fait subitement autour des proscrits :

« *L'Action du Peuple* s'en était prise à tout le monde, et même à la plupart des journaux et des journalistes français connus depuis toujours pour leur sympathie agissante et pour leurs efforts constants en faveur de la cause indigène marocaine, et qui avaient été traités pour le moins avec désinvolture par les jeunes étourdis, alors que leurs sympathies et celles de tous étaient nécessaires pour le succès des revendications formulées au nom de la population musulmane du Maroc ; car la meilleure cause n'a jamais trop de défenseurs.

« Si ces sympathies avaient été gardées, il n'est pas douteux que *L'Action du Peuple* n'eût jamais été suspendue sans qu'un concert de protestations se soit élevé pour son maintien. Mais les jeunes gens de *L'Action du Peuple* avaient systématiquement piétiné les règles de la courtoisie professionnelle et les principes de l'habileté politique.² »

Seul, paraît-il, dans la presse française au Maroc, *L'Ordre Marocain*, oubliant chrétiennement les impertinences de la presse Jeune Marocaine à son égard, émit des doutes sur la sagesse des mesures prises contre elle, et regretta ouvertement que les réformateurs indigènes fussent privés désormais de tout moyen normal de faire entendre leurs remontrances.

« Si l'on est décidé, écrivait Paul Marchenoir, à ne plus tolérer aucune expression des revendications marocaines, nous croyons qu'on se trompe... Une fois de plus le gouvernement du Protectorat a été mal conseillé... Nous demandons à nos amis de ne pas applaudir à la suppression de *L'Action du Peuple*.³ »

1 - Articles de *La Vigie Marocaine* du 31 mai au 7 juin, par M. Georges Louis, réunis en volume sous le titre : *Un tour d'horizon au Maroc*, Casablanca, 72 pp.

2 - *Le Cri Marocain* du 9 juin 1934.

3 - Editorial Marocain dans *L'Ordre Marocain* du 26 mai 1934. Là-dessus *La Voix Française* s'échauffa et, le 2 juin suivant, son directeur, M. Joseph Rasclàs, sous le titre : « Un journal à supprimer : contre le Dés-ordre marocain », dénonça en son style « ces tartuffes de *L'Ordre Marocain*... le journal bien pensant du Maroc ». « Il faut que l'on sache, écrivait-il sans vergogne, ce qu'il y a de puant chez ces bigots stéréotypés dans des attitudes d'un autre âge, faisant éternellement dans les mêmes langes le même produit nauséabond d'un libéralisme poltron et pleurnichard... Le crime de ces « gens réputés

La sympathie manifestée par *L'Ordre Marocain* aux Jeunes Musulmans était d'inspiration apostolique. Elle visait à arracher ces agités aux influences de gauche. Elle était d'ailleurs toute désintéressée, n'étant aucunement payée de retour.

Il reste donc que le parti nationaliste se trouve actuellement coupé des alliés qui leur avaient souri dès le principe. Les pouvoirs métropolitains, surtout depuis l'avènement de l'Union Nationale, ne sont plus enclins à la longanimité à leur endroit. Les amis marocains se sont égaillés.

Le parti n'est pas mort assurément. Il vient d'en fournir la preuve par la publication d'un *Plan de réformes marocaines*¹. C'est un corps de doctrine en formules condensées, un ensemble logique et cohérent, résumant les thèmes et théories déjà publiés dans *Maghreb*, *L'Action du peuple* et la presse musulmane de Tunisie et d'Orient. Après un exposé de la situation et une déclaration de principes, on y trouve, en une série d'articles numérotés, les griefs, doléances, revendications, remontrances, projets avec lesquels la littérature nationaliste nous a déjà familiarisés. Si le trait est généralement adouci, telles assertions rectifiées, des aspirations nationales trop choquantes passées sous silence, l'esprit de récrimination contre le Protectorat reste le même. On en pourra juger par le passage suivant :

« En négligeant d'entreprendre la rénovation indispensable des anciennes institutions, en réservant l'exploitation des ressources du pays à des membres

intelligents », « taupes », « pseudonymes », « arborant l'étiquette catholique », « soutenus par les unions paroissiales », c'est qu'en blâmant plus ou moins ouvertement la suppression de *L'Action du Peuple*, ils ont, « seuls de la presse marocaine, ... cru devoir soutenir le plus grave mouvement anticatholique et antifrançais qui se soit produit au Maroc, et de le soutenir avec de l'eau bénite et des genuflexions, sans risque aucun, papelardement, jésuitiquement, odieusement ».

A quoi, M. Emile Gros, riposte dans *L'Ordre Marocain* du 9 juin, sous le titre : *Une équivoque à dissiper*, en posant simplement une question : « Etes-vous au Maroc le parti de *L'Action Française* ? » M. Reynier, se substituant à M. Rasclas dans *La Voix Française* du 16 juin, écarte la question comme « superflue » et s'abstient d'y répondre catégoriquement, ce qui équivaut ici à un aveu. Il se rabat, selon la tactique classique du parti sur l'animosité dont celui-ci serait la victime. « Vous n'avez réussi, dit-il à son antagoniste, qu'à être méchant ». — Le conflit entre les deux hebdomadaires français tient à ce que l'un n'a guère égard, dans le programme des Jeunes Marocains, qu'à l'article *Nationalisme*, l'autre qu'à l'article *Réformes*.

1 - In-8° de 134 pages ; Imprimerie Labor, 20, rue Delambre, Paris XIV, 1934.

LE MOUVEMENT NATIONALISTE AU MAROC

de la colonie européenne et en poursuivant une politique d'assimilation et d'administration directe déclarée ou camouflée, les autorités du Protectorat n'ont abouti qu'à provoquer chez les Marocains, outre le marasme économique, une crise de confiance, à créer des germes de difficultés considérables et à aggraver le malaise dans tous les milieux...

« Le peuple marocain a réagi assez énergiquement devant la situation désespérée qui lui est faite... » (Pages 30 et 31).

Le programme dans son ensemble est celui de tout « bon Français » éclairé et humain. Mais tel article, primant les autres, est chimérique : « Renoncer totalement à la politique berbère par l'abrogation des dahirs et arrêtés, ainsi que des circulaires administratives, établis à ce sujet depuis 1914 » ; tel autre injurieux pour la puissance protectrice : « L'arabe (sera la) langue officielle de l'Empire chérifien » ; celui-ci simplement odieux : « Interdire aux missionnaires des deux sexes la création et la direction d'écoles, ateliers et orphelinats pour les enfants marocains et confier les œuvres de ce genre déjà existantes à l'Etat marocain ou aux sociétés musulmanes » ; tel enfin, baroque et puéril : « Supprimer le vocable « croix » dans les décorations chérifiennes ».

Le plan est élaboré pour être « présenté à S. M. le Sultan, au gouvernement de la République française et à la Résidence générale du Maroc par le comité d'Action Marocaine ». Dans ce comité nous retrouvons les rédacteurs de *L'Action du Peuple* : MM. Omar Abdeljatil, Mohamed Lyazidi, Mohamed Hassan Ouazzani. Il est patronné par un autre comité composé comme il suit : MM. Jean et Robert-Jean Longuet, Pierre Renaudel, Gaston Bergery, André Berton, C. Campinchi, Louis Roubaud et quelques autres personnalités politiques de même nuance.

Cette publication inaugure-t-elle une nouvelle campagne ? Il ne paraît pas. C'est plutôt un épilogue, une conclusion : mêmes hommes, mêmes programmes, même psychose. L'opinion publique au Maroc n'a pas réagi à son sujet. Elle reste sous l'impression du printemps dernier, celle d'une défaite des nationalistes, d'une tentative avortée.

Pourquoi cet échec enregistré par l'agitation musulmane ? Il est intéressant de le rechercher, ne fût-ce que pour indiquer à quelles conditions une seconde campagne serait susceptible d'aboutir.

Casablanca.

L. DE LACGER.

(A suivre).